

# Orientation 3.4 Préserver la ressource en eau et les milieux associés

## Orientation 3.4 Préserver la ressource en eau et les milieux associés

Mesure 3.4.2 Gérer durablement les lacs d'altitude

**Rôles de l'EPPNE** : participation à une gestion touristique visant à réduire les dégradations, notamment l'aménagement des berges et l'information des visiteurs

page 65

Référence ID de l'article : #1079

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-12 14:07